Je suis prescripteur ou orienteur

La Plateforme de l'inclusion



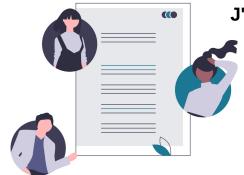


Je créé mon compte sur la Plateforme

- 1. Prescripteur Pôle emploi ? J'utilise mon email professionnel et mon code SAFIR
- 2. Prescripteur habilité? Je choisis mon organisation dans la liste
- 3. Orienteur? Je créé simplement un compte avec mes informations

Puis, je valide mon compte dès réception de l'email de confirmation





J'invite mes collaborateurs à rejoindre mon organisation

Depuis mon tableau de bord, je peux voir et inviter des collaborateurs

Vos invitations seront envoyées par e-mail avec un lien de validation

Vos collaborateurs invités à s'inscrire pourront cliquer sur ce lien

Ils seront automatiquement rattaché au compte de l'organisation

Je postule pour un/une candidat(e)

Je cherche les employeurs solidaires depuis l'écran d'accueil

Si le candidat a son compte, je postule pour lui en saisissant son email

S'il n'en a pas, je lui créé un compte

En tant que prescripteur habilité, je peux valider l'éligibilité et obtenir le Pass IAE

Si je suis non-habilité, je postule pour la personne, son éligibilité sera validée par la SIAE





Je suis non-habilité, comment le devenir ?

L'habilitation des prescripteurs se fait au niveau local via les UD -Unité départementale - des Direccte. Faites votre demande auprès d'eux.

